

PUBLIC CONCERNE

- GRH/RRH/DRH – Chef d'entreprise/Dirigeant – Responsable d'équipe/Manager – Institutions représentatives du personnel – Organisations syndicales et patronales – Associations – Professions libérales (comptables, avocats, experts, professionnels de santé...)

NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLE REQUIS

- Aucun prérequis formalisé en termes de certification, diplôme ou formation.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser les différentes obligations liées à l'aptitude sous réserve, l'aménagement de poste, l'aptitude temporaire et l'inaptitude
 - Savoir appréhender la gestion des arrêts de travail et la relation avec la médecine du travail et l'inspecteur du travail
 - Sécuriser tout risque de contentieux
 - Optimiser la rentabilité de l'entreprise grâce à nos préconisations

FORMATION ET TARIF

- Lieu de formation : Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Paris et Toulouse.
- Durée : 1 jour (7heures)
- Tarif : 690 € H.T.
-

CONTENU PEDAGOGIQUE

- I- L'aptitude sous réserve, l'aménagement de poste, l'aptitude temporaire et l'inaptitude
 - Distinguer l'aptitude sous réserve de l'aptitude temporaire
 - Comprendre l'aptitude sous réserve et l'inaptitude
- II- La gestion RH des salariés
 - La visite médicale d'embauche
 - La visite de reprise
 - Maîtriser le nouveau cadre législatif et jurisprudentiel relatif au reclassement du salarié
- III- La rupture du contrat de travail
 - Les motifs de rupture du contrat de travail
 - La procédure de rupture du contrat de travail
 - L'indemnisation de la rupture